



PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Madame, Monsieur,

La DDFiP de la Corrèze s'engage auprès des victimes de violences conjugales et participe actuellement avec sept autres départements à une expérimentation destinée à :

1. permettre la montée en charge progressive du dispositif et tester sa robustesse ;
2. expérimenter la mise en place de partenariats avec les acteurs publics et privés du parcours des victimes de violences conjugales aux fins de faire connaître le nouveau dispositif de sécurisation de leur adresse personnelle communiquée aux services des finances publiques.

Les personnes qui le souhaitent peuvent désormais demander, en cas de séparation et de déménagement, la confidentialité de leur nouvelle adresse pour assurer l'incommunicabilité de leurs informations personnelles. Pour que leur nouvelle adresse ne soit pas visible par leur (ex-)conjoint(e) sur les documents fiscaux, elles peuvent composer le numéro local 06 27 92 50 36 (du lundi au vendredi de 9h à 17h) auquel répond Fabienne DOS-SANTOS, notre référente en relation avec les usagers souhaitant bénéficier du dispositif de sécurisation des adresses. En l'absence de réponse immédiate, il est conseillé d'enregistrer un message vocal ou d'envoyer un texto afin d'être rappelé(e).

Vous trouverez en pièces jointes :

- ❖ le diaporama support de nos échanges qui comporte en page 19 les coordonnées des interlocuteurs de la DDFiP de la Corrèze :
 - » référente locale en relation avec les usagers souhaitant bénéficier du dispositif de sécurisation des adresses : Fabienne DOS-SANTOS, 06 27 92 50 36 ;
 - » interlocutrice des partenaires institutionnels externes, référente égalité : Patricia LE BAHER, 05 55 20 50 46 ;
- ❖ le flyer, support de ce nouveau dispositif ;
- ❖ l'affiche dédiée.

Une collaboration active avec l'ensemble des associations spécialisées est également mise en œuvre par la DDFiP de la Corrèze dans l'objectif d'une meilleure protection des victimes.

Cordialement.

Marie RENARD

Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité

Cité administrative Jean Montalat

BP 314 - 19011 TULLE CEDEX

Tel : 05 87 01 90 29 - 06 49 52 06 62

www.correze.gouv.fr